# DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTE MOTO-GUZZI TYPE "VF" Construite par les Etablissements SEIMM MOTO-GUZZI

Via E.V. Parodi, 57 - 22054 MANDELLO DEL LARIO (Como) ITALIE

Marque: MOTO-GUZZI - Type: VF - Genre: MOTOCYCLETTE DE 3 Catégorie.

Poids total autorisé en charge : 430 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2

Nom et adresse du constructeur : SEIMM Moto-Guzzi S.P.A. - Via E.V. Parodi, 57 - 22040 MANDELLO DEL LARIO

Nom et adresse du représentant accrédité : S.E.U.D.E.M. 7. Boulevard Ney - 75018 PARIS.

## 1. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues : deux Roue motrice: Arrière.

Constitution du cadre : cadre en tubes d'acier soudés

Roues: moulées en alliage léger, munies de pneumatiques 100/90 V18 AV - 110/90 V18 AR ou similaires.

Emplacement et disposition du moteur : à la partie inférieure du cadre.

#### 2. — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,505 m. Porte-à-faux AV: 0.320 m. Porte-a-faux AR: 0.365 m.

Dimensions maximales du véhicule : longueur 2,19 m - largeur 0,640 m.

Hauteur libre au dessus du sol : 0.155 m Poids du véhicule sans carburant : 220 kg Poids du véhicule en ordre de marche : 240 kg.

Répartition de ce poids en ordre de marche : sur AV. 111 kg - sur AR. 129 kg. Poids total autorisé en charge : 430 kg Répartition du poids total autorisé en charge : sur AV. 150 kg - sur AR. 280 kg.

MOTEUR Type: à explosion - Cycle à 4 temps.

Nombre et diposition des cylindres : 2 cylindres en V - 90 .

Alésage: 83 mm. Course: 78 mm. Cylindrée totale: 844 cm Taux de compression: 9.8/1 Puissance administrative: 8 CV

Carburant normalement utilisé : essence

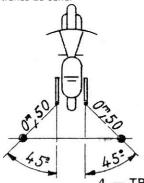
Réservoir : contenance 25 litres - Fermé par un bouchon et une trappe à e par clé

Régime de rotation du moteur : Maximum 7700 tr/mn - couple maximu aV (DIN) à 6200 tr/mn- puissance maximum 54,46 KW (DIN) à

7700 tr. mn.

Echappement: Le cylindre gauche et le cylindre droit ont chacun leur d'échappement. Un tube pénètre dans un silencieux formé de deux

troncs de cône



Les deux dispositifs d'échappem erconnectés par un tube. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté minis 3 Avril 1972 (modifié en dernier lieu le 11 Juin 1979) est de 86 dBA sur le 2 · · · rapport à 50 km/h

Le niveau sonore des bruits. e, mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté ministériel du 14 Avril 1975, au régime stabilisé de 3850 dans la configuration reproduite par le croquis ci-contre, est de : 93 dBA. artie arrière une marque constituée par l'indication MOTO-GUZZI S 28. Chaque silencieux por Alimentation du moteu rburateurs DELL'ORTO à aiguille à passage de 36 mm, à cuve centrale, à niveau constant, commandé née tournante à la main droite, filtre à air sec.

Allumage: par volas eur BOSCH, batterie, bobine, distributeur Magneti MARELLI.

Graissage: par hy Refroidissement

Mise en march

Antiparasita

icule est muni d'un dispositif d'antiparasitage agréé. Conforme à l'arrêté ministériel du 28.04.69

- TRANS I DU MOUVEMENT

Embrayage: à disques secs, comm uidon par levier à main gauche.

Démultiplication primaire : par en

Boite de vitesses : à 5 vitesses. prise, commandées par sélecteur au pied gauche.

conique. Transmission acatene. Le pneu arrière de 110/90 V 18 a une circonférence de roulement sous Démultiplication secondaire

charge de : 2.02 m

| COMBINAISON<br>DE VITESSE | LTIPLI.<br>IMAIRE | RAPPORT DE<br>LA BOITE  | DEMULTIPLI.<br>SECONDAIRE | DEMULTIPLI.<br>TOTALE    | VITESSE EN KM/H<br>POUR 1000 tr/mn |
|---------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| 1 2                       |                   | 28/14<br>25/18<br>22/21 |                           | 11,647<br>8.088<br>6.101 | 10,40<br>14,98<br>19.87            |
| 4 5                       | 21/17             | 20/23<br>21/28          | 33/7                      | 5,064<br>4.368           | 23.93<br>27,75                     |

Au régime du moteur, la vitesse maximum théorique du véhicule est de : 213,7 km/h. Le véhig te un compte-tours et un indicateur de vitesse.

### 5. — DIRECTION

ourche télescopique.

#### SUSPENSION

par fourche télescopique oléopneumatique

e : par bras oscillant, avec amortisseurs télescopiques oléopneumatiques et ressorts à spirales réglables.

#### 7. - FREINAGE

Un levier à main droite commande hydrauliquement le frein avant droit à disque, à étrier fixe et deux pistons.

Diamètre extérieur du disque 300 mm largeur utile de la piste de freinage sur le disque 38 mm.

Diamètre moyen d'application des garnitures 258 mm. Surface de frottement des garnitures sur le disque : 36.8 cm.

Une pédale au pied droit, commande hydrauliquement le frein avant gauche à disque, identique à celui décrit ci-dessus et un frein arrièr

Diamètre extérieur du disque 242 mm, largeur utile de la piste de freinage sur le disque 48 mm.

Diametre moyen d'application des garnitures 200 mm.

Surface de frottement des garnitures sur le disque : 47 cm

#### 8. — CARROSSERIE

Motocyclette solo.

# 9. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

L'alternateur à 14 V. alimente par l'intermédiaire d'une cellule redresseuse et d'un régulateur une batterie 12 Volts 2 Un projecteur homologue réglable, comporte un feu de route, un feu de croisement et un feu de position.

- Un feu rouge arrière.
- Un signal de freinage.
- Un dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
- Quatre indicateurs de changement de direction 2 AV 2 AR
- Le contact à clé est sur le tableau de bord.

Le commutateur, la commande de l'avertisseur et la commande des indicateurs de changement de direction AR. se trouvent sur le guidon côté gauche.

Le bouton de la commande du démarreur électrique et le bouton de masse d'arrêt moteur se trouven de dont côté droit.

Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé.

Les dispositifs d'éclairage et de signalisation sont conformes à l'arrêté ministériel du 16.07.54 (mg 2000) 20.06.80 et aux accords de réciprocité franco-italiens).

## 10. — DIVERS

La motocyclette est munie d'un rétroviseur agréé fixé sur la partie gauche du guidon et d'un seur agréé. Plaques et inscriptions règlementaires :

- Le véhicule comporte une plaque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur le cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur la cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur la cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur la cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur la cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur la cadre à l'avant et sur laque de constructeur fixée sur la cadre à l'avant et sur la cadre

- Le numéro du moteur est frappé sur le carter moteur vers l'avant côté gauche.

L'indication du type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappès sur le cadre

Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur. La série du type de la numéro 11299

#### PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectués à la demande du représentant du constant le 22.07.81 que le véhicule n. 11299 à moteur n. 011151 cidessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTO-GUZZI types de la coute de la route et des arrêtés pris en application. (Compte de la coute de la route et des arrêtés pris en application. (Compte de la coute de la route et des arrêtés pris en application.)

Montléry, le 29 Juillet 1981 l'ingénieur des TPE (mines) (signé : CHAPUT)

approuvé:
Enre s le n AU- 2597 81 00
le 29 Juillet 1981
Pr. le Di terdépartemental de l'Industrie
et dion Pr. l'Ingénieur des Mines
e la Division Automobiles
r divisionnaire des TPE (mines)
(signé: MOYER)

## CERTIFICAT DE CONFO

Nous soussignés, Société S.E.U.D.E.M., représent les sociétés enficiellement accrédités en France, pour la marque MOTO-GUZZI, certifions que :

a) - que le véhicule

| 1 - Genre : Moto 3 2 - Marque : MOTO-GUZZI 3 - Type : VF 4 - N" de la série du type : 5 - Source d'énergie : ES 5 bis - Cylindrée en cm : 844 cm 5 ter - Niveau sonore de référence régime de rotation du moteur co | 6 - Puissance administrative : 8 cv<br>7 - Carrosserie : solo<br>8 - Nombre de places assises (y compris le conducteur) 2<br>9 - Poids à vide : 240 kg<br>10 - Poids total autorisé en charge : 430 kg |
|---|--|
|---|--|

b) - que ce véhicule sort de p

our être livré à

(nom et adresse de l'ache

Fait a .....

Numéro d'immatricula implir par la préfecture) :

L'authentici ce certificat n'est garantie qui corte sur la signature le cachet modèle contre

| Nº C1       |  |
|-------------|--|
| Vule        |  |
| Le Receveur |  |
|             |  |
|             |  |

July Colonia C

Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62 et R. 69 à R. 81 du code de la route oute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité particulier pour les organes qui font l'objet d'une mention de conformité à un texte réglementaire au sein de la notice descriptive) ciessus doit faire l'objet :

d'une déclaration à la préfecture

- le cas échéant d'une réception à titre isolé par la direction Interdépartementale à l'Industrie.